

Périurbain

L'impossible définition

STELLA MANNING

Tout le monde parle du périurbain, techniciens comme acteurs politiques. Chacun en a sa propre définition, sa propre perception. Pour autant pourquoi qualifie-t-on une commune de périurbaine ? Existe-t-il une définition intangible ?

Durant les années 1960 s'amorce en France une tendance forte à l'urbanisation diffuse au-delà des banlieues des villes.

Ce développement des villes hors de leurs frontières, empiétant sur l'espace rural environnant, fait perdre à ce dernier son caractère rural, dans sa forme et dans son peuplement, avec des populations ne travaillant pas dans l'agriculture et tournées vers la ville pour leur emploi. S'ajoute ainsi une couronne supplémentaire au suburbain, dont le terme était déjà utilisé depuis un siècle environ, et qu'on associe aujourd'hui plutôt à la banlieue. Apparaît alors la notion d'espace périurbain, qui se définit littéralement par « autour de la ville ».

Ce développement périphérique est favorisé par différentes politiques publiques, comme en témoigne le journal *Le Monde* du 17 juin 1966 « Le V^e Plan a donné la priorité au développement péri-urbain ou suburbain » : promotion de l'accession à la propriété individuelle et développement des infrastructures de transport. Il est favorisé par une hausse du pouvoir d'achat et une énergie peu onéreuse. On commence alors à parler du périurbain sans que pour autant celui-ci soit défini.

L'Insee s'attache dès la fin des années 1950 à catégoriser les différentes communes afin de créer des zonages

d'étude non-administratifs permettant d'analyser le fait urbain. Apparaît la notion de continuité urbaine ou unité urbaine. Puis sont créées, en 1962, les ZPIU, zones de peuplement industriel et urbain, qui tentent de mesurer l'influence des unités urbaines sur les espaces ruraux qui les entourent et de cerner ainsi la croissance des espaces périurbains. On ajoute aux communes de l'unité urbaine deux catégories de communes :

- les communes rurales comptant un ou plusieurs établissements industriels, commerciaux ou administratifs de 20 salariés ou plus et dont l'effectif cumulé représente 100 salariés au minimum : les « communes industrielles » ;
- les communes rurales non-industrielles, mais qui présentent un faible taux d'actifs dans l'agriculture, une part importante d'actifs allant travailler hors de la commune vers l'unité urbaine ainsi qu'un taux d'accroissement de la population significatif entre deux recensements : les « communes dortoirs » ou « rural périurbain ».

Mais avec l'extension des aires d'influence des villes, ce zonage devient peu à peu inutilisable puisqu'en 1990, les trois quarts du territoire métropolitain (contre un tiers en 1975) et 96 % de la population font partie d'une ZPIU.

L'Insee a alors le choix. Soit il considère que l'influence de la ville n'a plus de limites et que les modes de vie urbains se sont généralisés, soit il estime qu'il y a différents niveaux de périurbanisation et définit ainsi un nouveau zonage¹.

C'est finalement ce dernier parti qui est retenu, avec la création du zonage en aires urbaines (ZAU). Ont ainsi été définis les pôles urbains, leur couronne et les communes multipolarisées. En creux se dessinent l'espace à dominante rurale (voir article ci-contre). Et alors que les premiers travaux ne mentionnaient que le terme « couronne », cette dernière est rapidement devenue au fil des publications de l'Insee la couronne périurbaine. En 2020, est substitué au ZAU le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV), mais est conservé le principe de couronne autour des pôles urbains.

Dans l'étude *Être périurbain en Gironde*, l'a-urba et 6-T bureau de recherche ont retenu, quant à eux, la première option, jouant sur le fait qu'il n'y ait pas plus de définition sociale que de définition spatiale du phénomène et ont retenu un périmètre élargi à presque l'ensemble des communes de la Gironde, à l'exception de la bande littorale et des plus « urbaines » d'entre elles : 510 des 535 communes girondines ont ainsi été considérées comme périurbaines², obligeant à inverser le regard classique de l'urbain vers le périurbain. —

1 | *Insee Méthodes*, n° 109, mars 2015, p. 17.

2 | *Être périurbain en Gironde*, a'urba & 6-T bureau de recherche, décembre 2020, 172 p.